

Règlement Open d'Alsace Semi-Contact

PUPILLES, BENJAMINS, MINIMES, CADETS, JUNIORS, SENIORS, VETERANS

Extrait du règlement fédéral de la saison en cour.

Règlement d'arbitrage p63 à 71

Les compétiteurs doivent posséder leurs propres équipements. Tout compétiteur se présentant non équipé à l'appel de son nom, ne sera pas autorisé à combattre. Il disposera d'une minute pour se mettre en conformité, ensuite il sera déclaré forfait. Les protections doivent être homologuées. Le casque et les protèges pieds/tibias doivent être de la même couleur que les gants. Chaque compétiteur doit avoir les deux couleurs bleu et rouge)

Pour toutes les catégories masculines et féminines

- Casque Karaté Contact & Protège-dents
- Gants 6 ou 8 oz pour les Pupilles – 8 ou 10 oz Benjamins – Minimes – Cadets - Juniors
- Gants 10 oz pour les féminines et les masculins en – 72Kg
- Gants 12 oz à partir des masculins + 72 Kg
- Coquille pour les masculins
- Protège-poitrine Pour les catégories féminines
- Protège-pieds/tibias recouvrant les orteils et le talon (Protection karaté traditionnel non homologuées et refusé le jour de la compétition)

Karate-Gi traditionnel ou de Contact homologué par la FFKDA sauf pour le Multi Disciplines.

Le coach

Chaque compétiteur peut être assisté d'un coach qui se tiendra sur la chaise prévue à cet effet.

Il pourra intervenir auprès du compétiteur (serviette, hydratation, conseil) uniquement durant la période de repos. Si l'arbitre doit reprendre le Coach, son compétiteur peut être sanctionné d'un avertissement, voir la disqualification.

Il doit porter une tenue de sport ou d'entraînement. Il peut décider d'interrompre le combat du compétiteur qu'il accompagne en jetant l'éponge.

LE DEROULEMENT DES COMBATS

Le chronométrage a lieu en temps réel, il peut être arrêté sur consigne de l'arbitre.

Le commissaire sportif signale la fin du combat par un coup de gong.

En dehors des phases éliminatoires et finales, le temps de récupération entre deux combats est de 3mn maximum et 10m maximum avant les finales. La durée de récupération, dans cet espace de temps, est décidée par les deux combattants.

PRINCIPE GENERAL

A l'exception des Règles spécifiques au Karaté « Semi Contact » exposées ci-après, les règles sont celle du règlement de Karaté Contact.

Les Règles du Karaté « Semi Contact » s'appliquent aux Catégories Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Vétérans.

DUREE DU COMBAT

PUPILLES - BENJAMINS : 2 reprises de 1 minute et 15 secondes avec un temps de repos d'1 minute entre les 2 reprises (y compris pour les finales)

MINIMES - CADETS : 2 reprises de 1 minute 30 secondes avec un temps de repos d'une minute entre les 2 reprises (y compris pour les finales).

JUNIORS – SENIORS, VETERANS : 2 reprises de 2 minutes avec un temps de repos d'une minute entre les 2 reprises (y compris pour les finales).

La décision est prise aux drapeaux

CRITERES DE DECISION

A l'issue de chaque reprise, les décisions des 3 Juges sont les suivantes :

- a) 3 points : Le compétiteur ayant largement dominé son adversaire sur toutes les formes techniques et tactiques.
- b) 2 points : Le compétiteur ayant efficacement dominé son adversaire et prit la plupart du temps l'initiative du combat.
- c) 1 point : Le compétiteur ayant démontré une efficacité légèrement supérieure à son adversaire

Les techniques suivantes sont interdites en « Semi Contact » (Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Séniors et Vétérans) :

- Coups de Poing circulaires excessivement larges
- Uppercuts portés à l'adversaire quand il a la tête baissée.
- Coups de pied circulaires dans les membres inférieurs Pupilles – Benjamins – Minimes - Cadets
- Pour les Juniors, séniors, et vétérans les coups de pied circulaires dans les membres inférieurs sont tolérés dans l'esprit du semi contact.

COMPTAGE

Un compétiteur qui refusera de se mettre en garde, ou qui tardera à reprendre l'assaut au commandement de l'arbitre afin de gagner délibérément du temps pour récupérer pourra être compté par l'arbitre. Dans ce cas il ne pourra gagner la reprise.

Multi Disciplines Cadets – Juniors – Seniors Vétérans

La tenue de l'école ou du style pratiqué est autorisé. Les protections devront être celle-cité ci-dessus.

La licence FFKDA de la saison en cours est obligatoire, le Certificat médicale de non-contre indication à la pratique en compétition de la saison en cours et pour les enfants l'autorisation parentale dument signé.

Les projections font parties des techniques autorisées, le reste étant celui du règlement karaté semi-contact cité ci-dessus.

Pour finir, les combattants seront appelés avant le début des combats, ils devront en suite resté à proximité immédiate de la zone d'attente du tapis ou ils ont été appelés. Pour le bon déroulement, un compétiteur absent ne sera appelé qu'une fois au micro, dans le cas de sa non présentation au bout d'une minute sont adversaire sera déclaré vainqueur. Aucune réclamation ne sera admise à ce sujet. L'horaire d'appel sera renseigné sur la fiche de la table de marque.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter : Frédéric MURSCHEL 06.80.67.10.97 ou fred.murschel@gmail.com.